

COMMISSION DES ÉTUDES ET DE LA RECHERCHE

DÉCISION 262CR(S)-20220614-1677

Évaluation du programme conjoint de biologie offert par l'INRS et l'Université du Québec à Montréal – Dépôt du rapport final d'évaluation

ADOPTÉE par la commission des études et de la recherche de l'INRS lors de sa 262^e réunion (spéciale) tenue le 14 juin 2022, sous forme de visioconférence.

- CONSIDÉRANT les articles 41 et 56 de la *Loi sur l'Université du Québec* (RLRQ, c. U-1);
- CONSIDÉRANT l'article 76 du *Règlement général 3 Les études de cycles supérieurs de l'Université du Québec*;
- CONSIDÉRANT l'article 10.5.1 i) du *Règlement de régie interne* (Règlement 1);
- CONSIDÉRANT l'article 5.1 de la *Politique d'évaluation des programmes d'études* (Politique) prévoyant un processus d'évaluation en quatre étapes;
- CONSIDÉRANT les décisions de la commission des études et de la recherche à l'effet de :
- prendre acte de la composition du comité d'autoévaluation pour l'évaluation du programme conjoint de doctorat de biologie (Programme) offert par le Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie et l'Université du Québec à Montréal (UQAM);
 - de nommer les membres du comité interinstitutionnel d'évaluation du Programme (258CR-20211125-1607);
- CONSIDÉRANT le rapport final d'évaluation du Programme transmis à l'INRS et à l'UQAM, le 11 mai 2022;
- CONSIDÉRANT les recommandations formulées par le comité interinstitutionnel d'évaluation dans le rapport final;
- CONSIDÉRANT les discussions en séance;
- Sur proposition de** Philippe-Edwin Bélanger
Appuyée par Alec McDermott

IL EST PROPOSÉ

1. De prendre acte du rapport final d'évaluation du programme conjoint de doctorat en biologie offert par l'INRS et l'Université du Québec à Montréal, joint en annexe.
2. D'approuver la mise en œuvre des recommandations prévues au rapport final d'évaluation.
3. De mandater la Direction scientifique et la direction du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie pour mettre en œuvre des recommandations de même que pour déposer à la commission des études et de la recherche de l'INRS un rapport d'étape en juin 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :
Michel Fortin
Secrétaire général